Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260120-20260120_DELIB6-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 8
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 20 janvier,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/01/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R.
ABSENT EXCUSE : LE DOUJET C. donne procuration à DANIEL R.-M.
SECRETAIRE : AMOSALA S.

20260120 – DELIB6 : DEVIS SIGNALISATION

Le Maire présente les devis reçus de 4S Signalisation de TADEN (22) pour la fourniture et la pose de panneaux « zone 30 » x 2, « sens interdit » x 1, « sens unique » x 1, 3 panneaux lieux-dits, « dos d'âne » x 4 au niveau du Temple, pour un montant HT de 1 810,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- valide le devis présenté,
- autorise le Maire à le signer,
- dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

